



LE CONTEXTE

C'est un budget de près de 1,6 milliard d'€ qui a été adopté par le Conseil départemental de l'Isère les 8 et 9 décembre 2022.

Ce budget primitif 2023 est le 2ème budget de la mandature issue des élections départementales de juin 2021.

Il s'inscrit dans un contexte particulier lié aux incertitudes à la fois internationales et nationales (forte hausse de l'inflation, difficile reprise de la croissance, conséquences de la guerre en Ukraine, mais également impact à venir du Pacte de confiance sur les collectivités locales, suppression de la CVAE pour les Départements...).

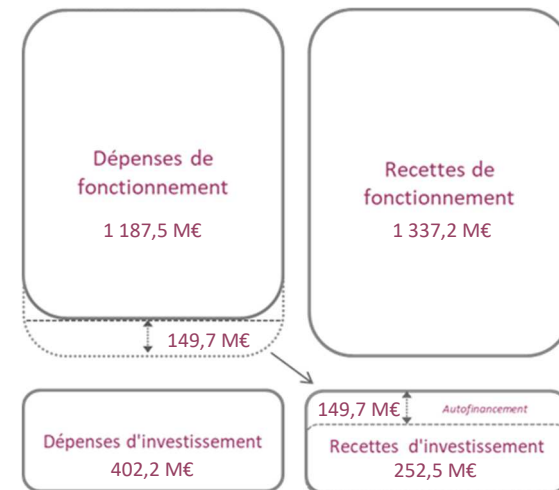
Malgré ce contexte, l'activité économique en Isère résiste bien, ce qui démontre son dynamisme et, de son côté, le Département dispose d'une structure financière solide, ce qui lui permet de confirmer son engagement auprès des Isérois avec ce BP 2023.



L'EQUILIBRE DU BUDGET

Le budget primitif pour 2023 (budget principal et budgets annexes) s'élève à 1 589,6 M€¹ en dépenses et recettes.

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 187,5 M€ et les recettes à 1 337,2 M€.

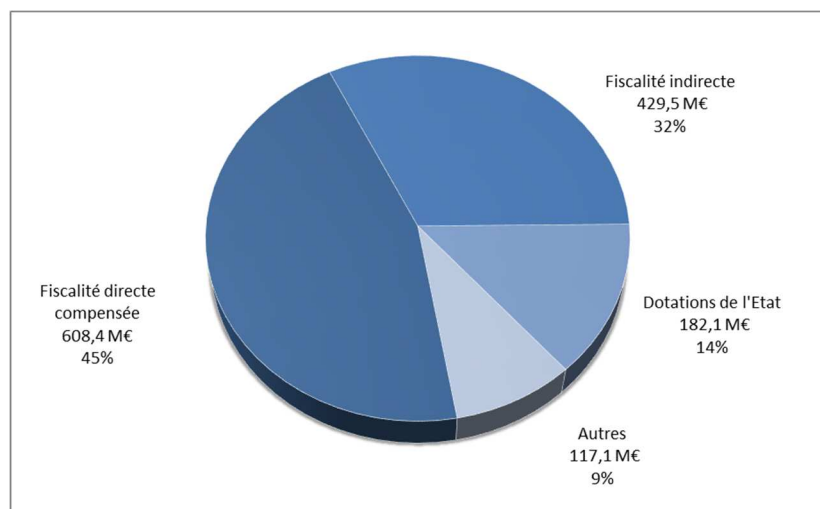


L'équilibre dépenses / recettes en fonctionnement permet de dégager un autofinancement de 149,7 M€.

¹ Budget consolidé, opérations réelles, hors doubles comptes

LES RECETTES : 1 589,6 M€

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 337,2 M€.



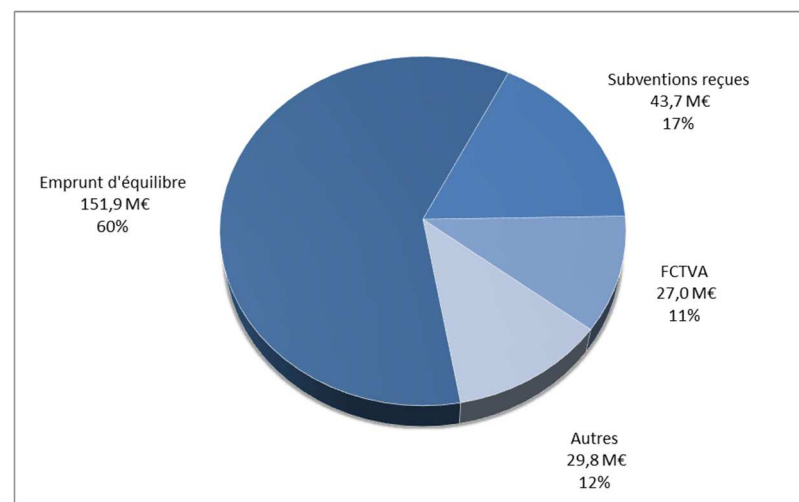
Ces recettes de fonctionnement relèvent à 45 % de la fiscalité directe compensée (608,4 M€)².

Hors fiscalité compensée, les principales recettes sont les suivantes :

- La dotation globale de fonctionnement : 163,3 M€ (dotation de l'Etat) ;
- Les droits de mutations (DMTO) : 230 M€ (fiscalité indirecte) ;

- TSCA³ suite aux transferts de compétences : 77,7 M€ (fiscalité indirecte) ;
- La TICPE⁴ : 73,0 M€ (fiscalité indirecte) ;
- Les dotations de la CNSA⁵ pour les aides aux personnes âgées et handicapées : 78,9 M€ (autres).

Les recettes d'investissement s'élèvent à 252,5 M€.



Le fonds de compensation de la TVA représente 27 M€ de recettes d'investissement (11 %) et les subventions reçues 43,7 M€ (17 %).

L'emprunt d'équilibre représente 151,9 M€.

² Hors part complémentaire de DMTO (fiscalité indirecte)

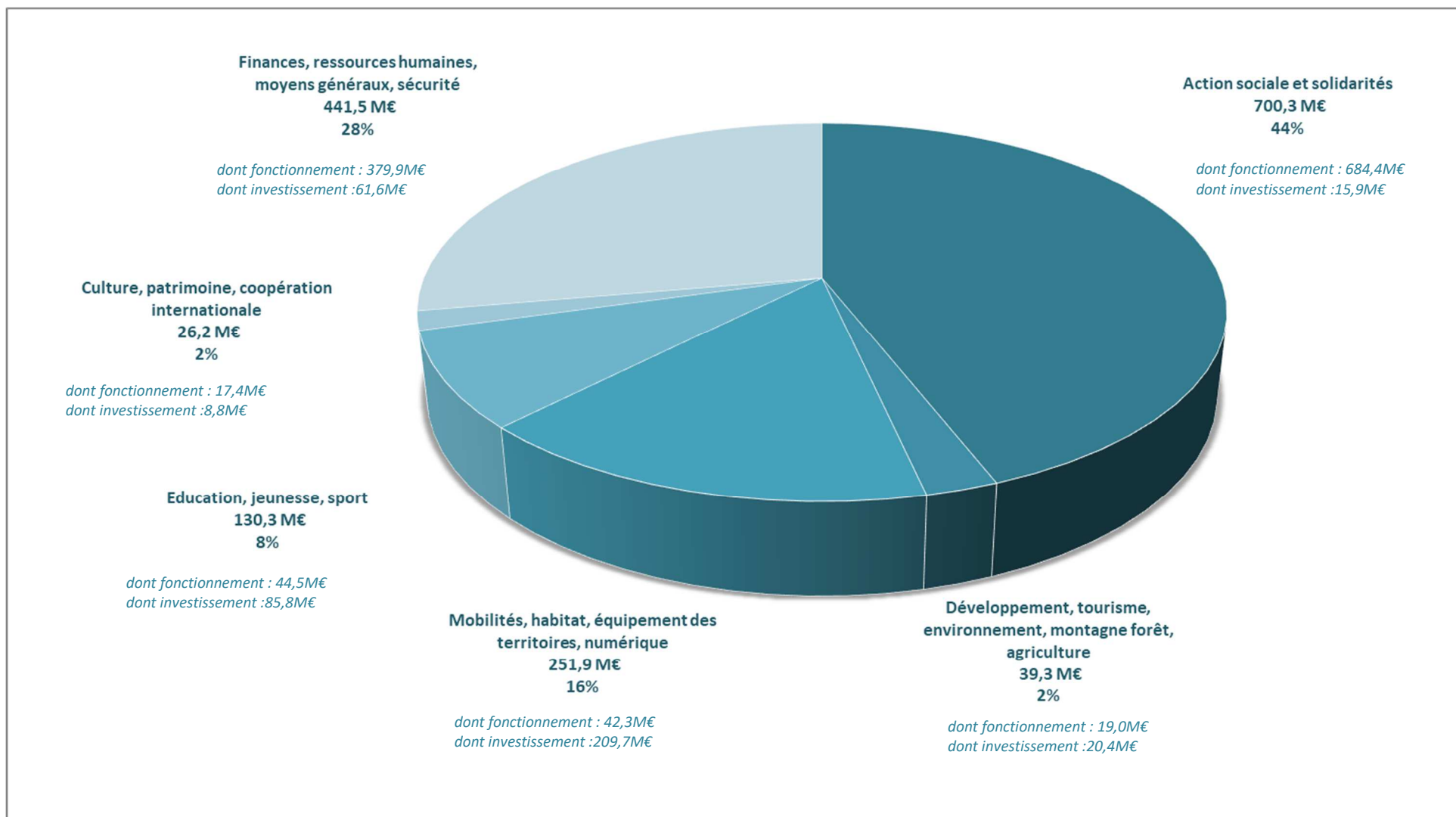
³ TSCA : taxe spéciale sur les conventions d'assurance

⁴ TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

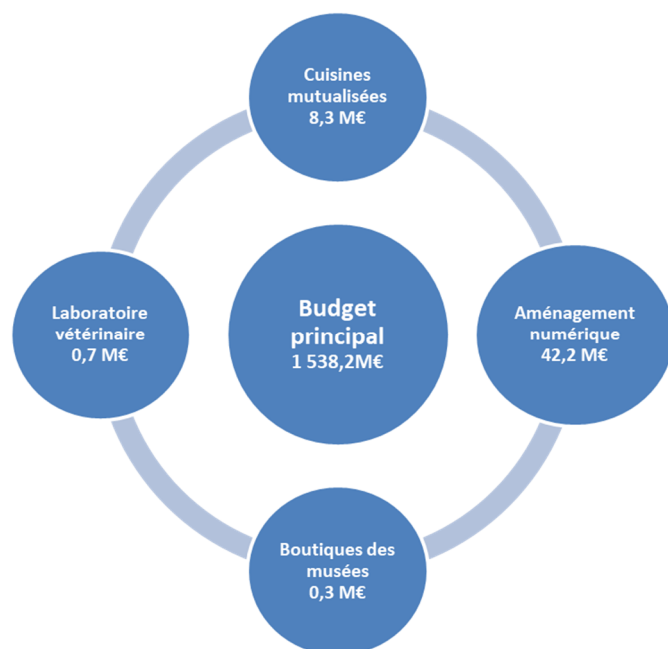
⁵ CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

LES DEPENSES : 1 589,6 M€

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 1 187,5 M€ et les dépenses d'investissement à 402,2 M€ (365,0 M€ hors dette).



LA STRUCTURE DU BUDGET



Le budget voté comprend :

- > Le budget principal du Département qui regroupe les principales missions exercées par le Département.
- > Le budget annexe Aménagement numérique consacré au Réseau en fibre optique installé par le Département de l'Isère (Isère THD).

> Le budget annexe des cuisines mutualisées qui assurent la restauration collective de la majorité des collèges publics départementaux et finance la mise en place du repas à 2 € pour tous les collégiens.

> Le budget annexe du laboratoire vétérinaire départemental de l'Isère qui intervient dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et dans le domaine de la santé animale.

> Le budget annexe des boutiques des musées, budget au sein duquel sont gérées les boutiques des musées départementaux.



L'EMPRUNT

L'encours de dette au 31 décembre 2022 s'élève à 471,2 M€⁶ (emprunts classiques et OCLT)⁷. L'Isère est peu endettée : 2 ans de capacité de désendettement, contre 3 ans pour les autres Départements de même taille.

La majeure partie de l'encours est à taux fixe (à plus de 90 %).





Ces emprunts sont classés 1A, soit le niveau le moins risqué de la charte de Gissler (charte de « bonne conduite » entre les établissements bancaires et les collectivités locales).

⁶ Estimation à la date de vote du BP

⁷ OCLT : ouverture de crédit à long terme

LES POLITIQUES PORTEES PAR LE DEPARTEMENT

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

	ENFANCE ET FAMILLE	160,9 M€
	COHESION SOCIALE	142,4 M€
	SANTE PUBLIQUE	5,9 M€
	PERSONNES AGEES	203,1 M€
	PERSONNES HANDICAPEES	188,1 M€

Le Département intervient en matière d'action sociale et de solidarités avec un budget de **700,3 M€**.

Le nombre d'allocataires du RSA a atteint un niveau historiquement bas. La mise en place du programme départemental d'insertion vers l'emploi (PDI-E 2023-2027), permettra d'accompagner cette tendance (70 % des allocataires ont d'ores et déjà signé un contrat d'engagement réciproque).

Concernant les actions en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, le Département va accroître son soutien aux établissements et aux SAAD avec un financement important sur le volet « modernisation et professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ». Il va poursuivre le développement des résidences autonomie dont une sera consacrée aux personnes handicapées vieillissantes.

En matière de santé publique, la politique volontariste du Département se poursuit avec le dispositif « Isère Santé » qui

s'étend aux dentistes et infirmiers ou encore le financement d'un camion de radiologie.

Enfin, concernant l'enfance et la famille, le Département poursuivra sa démarche d'amélioration de la qualité de prise en charge des enfants, l'adaptation des dispositifs au contexte et veillera à une meilleure répartition territoriale des places.

DÉVELOPPEMENT, TOURISME, ENVIRONNEMENT, MONTAGNE, FORÊT, AGRICULTURE

	AGRICULTURE	7,0 M€
	FORET FILIERE BOIS	0,9 M€
	EUROPE, DEVELOPPEMENT, INNOVATION	3,9 M€
	TOURISME ET ATTRACTIVITE	6,3 M€
	MONTAGNE	2,9 M€
	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	12,4 M€
	EAU	5,8 M€

39,3 M€ seront affectés au budget développement, tourisme, environnement, montagne, forêt et agriculture.


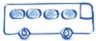



En 2023, le Département confirmera son engagement au sein du pôle agroalimentaire, en contribuant à la structuration des filières de proximité. En tant que pilote du projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) Grand-Sud-Isère, il cofinancera les mesures à

enjeu de biodiversité sur l'ensemble des PAEC grenoblois. Pour soutenir le maillage vétérinaire en zone rurale, il lancera le dispositif « Isère véto ».

Le Département lancera en 2023 le futur schéma du tourisme et dans le cadre du Plan Montagne, il poursuivra son effort d'accompagnement des projets d'investissement des collectivités, notamment au titre des Contrats de Performance Alpesishere, en résonance avec les enjeux sociétaux et environnementaux.

Sur le volet de l'environnement et du développement durable, le Département maintiendra ses actions en faveur des espaces naturels sensibles. Il participera à la mise en œuvre du « Contrat de Chaleur Renouvelable » (CCR) et amplifiera le projet « un arbre, un habitant », qui consiste à planter plus d'un million d'arbres.

MOBILITÉS, HABITAT, ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES, NUMÉRIQUE

	ROUTES	103,6 M€
	TRANSPORTS	42,1 M€
	LOGEMENT	13,4 M€
	AMENAGEMENT NUMERIQUE	42,2 M€
	SOLIDARITE TERRITORIALE	50,6 M€

251,9 M€ seront consacrés aux mobilités, habitat, équipement des territoires et numérique.

Le Département assure la qualité et la viabilité du réseau routier départemental et sa modernisation, pour favoriser l'accessibilité à tout le territoire et garantir la sécurité de tous. Il répondra également aux attentes de sécurisation des déplacements cyclables en doublant le réseau départemental d'ici 2028.

Il renforcera son soutien aux collectivités locales éprouvées par la crise de l'énergie, par une aide financière pour la réhabilitation des bâtiments et en consolidant son offre d'accompagnement en ingénierie.

En matière de logement, il contribuera à nouveau à la résorption de la précarité énergétique pour les publics en difficulté. Le Département poursuivra la réalisation de son ambitieux programme Très haut débit (THD), avec pour objectif de construire un réseau 100 % optique pour toute l'Isère en 2025. Dans cette attente, l'accès au THD du plus grand nombre d'Isérois sera facilité avec l'achèvement de la modernisation du réseau « THD Radio ».

Le Département réaffirmera son soutien à l'investissement des collectivités locales. En 2023, il poursuivra le dispositif Petites villes de demain.

CULTURE, PATRIMOINE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

	CULTURE ET CITOYENNETÉ	25,9 M€
	COOPÉRATION INTERNATIONALE	0,3 M€

L'accès à la culture du plus grand nombre reste une priorité pour le Département. Le budget 2023 (26,2 M€) permettra de soutenir les acteurs culturels et les dynamiques essentiels à la vitalité du territoire.

Le Département participera largement à la préservation du patrimoine culturel, en premier lieu grâce à de grands projets : le palais du Parlement à Grenoble, le 12^{ième} musée départemental à Vienne, le Centre Culturel de Rencontre au château Louis XI à la Côte-Saint-André et le pôle de conservation des collections départementales.

Il renouvellera son offre culturelle riche et variée aux Isérois, avec notamment le festival Berlioz et l'évènement « à travers chants ».

Dans le cadre de la politique en faveur de la lecture publique, l'année 2023 sera l'occasion de rénover la Médiathèque départementale à Saint-Martin-d'Hères et de faire un bilan à mi-parcours du Plan lecture.

ÉDUCATION, JEUNESSE ET SPORT

	ÉDUCATION	120,9 M€
	JEUNESSE ET SPORTS	9,4 M€

Le budget éducation, jeunesse et sports (130,3 M€) permettra notamment de financer :

> le plan pluriannuel de construction et de réhabilitation des collèges avec l'objectif de rénover d'ici 2028 la totalité des 97 collèges isérois.

> Le nouveau dispositif Tadoo, lancé dès la rentrée scolaire 2022, offrant aux 65 000 collégiens isérois une carte gratuite pour toute la scolarité au collège, avec des bons plans proposés toute l'année (offres spéciales, réductions, gratuité...).

> le repas à 2 € initié en septembre 2021, et la consommation accrue de produits locaux ou bio dans les cantines des collèges.

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GÉNÉRAUX

	SECURITE	57,8 M€
	RESSOURCES HUMAINES	228,1 M€
	ADMINISTRATION GENERALE	29,2 M€
	BATIMENTS DEPARTEMENTAUX	24,2 M€
	FINANCES	102,2 M€

Au titre de la sécurité des Isérois, le Département est le premier financeur du SDIS (service départemental d'incendie et de secours). En 2023, son soutien sera marqué par une hausse de plus de 5% de sa contribution.

Pour que la collectivité puisse recruter des professionnels de qualité et pour fidéliser ses agents qui font la richesse du service rendu au public, elle se doit d'être attractive. Ainsi, Le budget Ressources humaines permettra de financer en année pleine les différentes revalorisations (SMIC, point d'indice, Ségur de la santé) mais aussi les créations de 79 postes votées en 2022 dans la cadre de la stratégie CAAP « Construire-Adapter-Anticiper-Prévenir » en faveur des enfants, des jeunes, des personnes âgées ou porteuses d'un handicap. De même, le Département crée 10 nouveaux postes ouverts aux apprentis (68 au total), afin de renforcer sa politique inclusive.

Dans un contexte de crise de l'énergie, le Département poursuivra d'autant plus ses actions en matière de performance énergétique au travers de la réalisation de plusieurs chantiers, parmi lesquels la rénovation énergétique de l'Hôtel du Département.